



OCCUPATION

BLOCAGE DE L'HÔTEL DIEU

CONTRE LE SOUS-EFFECTIF

C'EST LE MOMENT OU JAMAIS DE SE MOBILISER !



Le blocage de l'entrée de l'Hôtel Dieu va continuer. **C'EST LE MOMENT OU JAMAIS DE SE MOBILISER CONTRE LE SOUS EFFECTIF.**

Les agents du 801 transport de sang/prélèvement dépassent maintenant les 60 jours de grève et ont demandé à la préfecture une médiation pour négocier un protocole de fin de conflit.

Les agents de la Villa Ancely poursuivent leur mouvement de grève au vu du mépris de la direction pour leurs revendications de renfort de personnel dans cette structure. La CGT a saisi la préfecture et la direction régionale du travail pour signaler le remplacement illégal de personnels grévistes au niveau du 801 et de la Villa Ancely.

Deux nouveaux services de pédopsychiatrie se sont mis en grève on rejoint le blocage, il s'agit des deux services d'hospitalisation de jour du site de La Grave, ces services sont très mobilisés pour améliorer leurs conditions de travail et les conditions de soins. Ce mouvement est en inter-syndicale avec Sud CHU de Toulouse.

L'hôpital dans son ensemble vit l'application du plan de restriction dit "Plan Avenir" qui met en danger les organisations de soins.

Nous appelons un maximum de services à se mobiliser et à rejoindre le mouvement. La CGT a déposé un préavis général sur le CHU. Il y a des marges de manœuvres pour obtenir des financements supplémentaires en urgence notamment en demandant l'exonération des impôts payés par le CHU de Toulouse (taxe sur les salaires) qui s'élèveront à 45 millions d'euros en 2017 !!! c'est à dire l'équivalent de 1000 embauches...

Nous souhaitons que les usagers soient conscients que l'Etat ponctionne éhontément les hôpitaux et les met en difficulté en prélevant 3,7 milliards d'euros de taxe sur les salaires et nous obligent nous endetter auprès des banques privées pour plus de 28 milliard d'euros cumulé. Cette situation doit cesser pour le bon fonctionnement de notre système de santé (cet argent est pris sur le budget de la sécurité sociale !!!) pour préserver la qualité des soins et la santé des hospitaliers épuisés par les suppressions de postes.

NOUS POUVONS EXIGER L'EXONERATION DE LA TAXE SUR LES SALAIRES CETTE ANNEE CE QUI POURRA DEGAGER DES MOYENS POUR TOUS LES SERVICES...

Nous appelons tous les services du CHU à

se mettre en GREVE le lundi 18 décembre 2017

(rappel : 1h posée = 1h retenue, 2h posées = 2h retenues ...) et rejoindre la

RASSEMBLEMENT DES 7H EN TENUE !!!

DEVANT L'HÔTEL DIEU

Comment faire grève...



Je dois me déclarer gréviste 24h avant ma 1ère heure de grève effective:

Je choisis mon heure de départ et heure de fin de grève, je m'inscris et je signe le tableau mise à ma disposition par l'encadrement, je fais une photo/photocopie pour prouver l'heure d'inscription.

Je peux aussi m'inscrire gréviste par mail 24h avant le début de ma grève sur ce mail : lemoign.r@chu-toulouse.fr

La DRH ou la direction de pôle peut m'assigner jusqu'à mon départ en grève mais doit me remettre un document officiel en main propre seulement sur mon temps de travail ou par voix d'huissier au domicile (donc ne répondez pas personnellement si quelqu'un sonne à votre porte)

Ce document doit comporter mon nom, mon horaire de grève mon service. A la moindre erreur le document n'est pas valable.

L'assignation doit être signée par une personne qui a le pouvoir de délégation du Directeur général (souvent la direction de pôle) mais pas quelqu'un d'autre (cadre par exemple)

Assigné.e, je suis payé.e et je compte parmi les grévistes. L'assignation ne peut se faire que pour une journée entière. Les services non-ouverts les dimanches et jours fériés ne sont pas soumis aux assignations. Il y a cependant quelques exceptions si doute nous contacter.

La mobilisation de chacun aujourd'hui fera les soignants de demain.

Pour plus de détails : voir www.cgtchutoulouse.fr

